



10 mai 2013

GEC(2013) RAP 1

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (GEC)**

*3<sup>E</sup> REUNION*

STRASBOURG, 10-12 AVRIL 2013

RAPPORT

## **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La présidente ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Elle salue en particulier Madame Sonia Parayre, qui vient de rejoindre l'équipe du Secrétariat, et indique qu'un autre administrateur sera prochainement recruté, après le départ de Monsieur Edo Korljan.

L'ordre du jour est adopté par la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC), tel qu'il figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des participants fait l'objet de l'annexe II.

## **Échange de vues avec le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR)**

M. Edwin Lefebre, l'un des deux rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR), présente un exposé sur les travaux du CDLR relatifs à l'égalité des sexes et à l'approche intégrée qu'il convient d'adopter dans ce domaine. Il présente également les projets de rapports révisés sur la structure et le fonctionnement de la démocratie locale (GEC(2013)2), qui ont été élaborés par le CDLR et qui comprennent désormais des parties sur l'égalité hommes-femmes. Le document a été diffusé aux membres de la GEC avant la réunion pour qu'ils puissent soumettre leurs observations et leurs avis sur ces parties.

Lors de l'échange de vues qui suit, les membres de la GEC saluent les efforts qui ont été déployés et mettent en avant un certain nombre de propositions visant à renforcer la prise en considération des questions liées à l'égalité hommes-femmes dans les activités prévues par le CDLR. Ces propositions consistent notamment à intégrer la dimension du genre dans les pratiques et les politiques relatives à l'emploi, à promouvoir la génération de statistiques ventilées par sexe et à communiquer des données sur les femmes occupant les fonctions de maires ou de présidentes de conseils régionaux.

- M. Lefebre informera le CDLR des résultats de l'échange de vues. La GEC confirme son soutien au processus et sa disponibilité pour fournir une expertise si nécessaire.

## **Vers une stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Mme Elda Moreno, chef du service, décrit le processus qui conduit à l'élaboration de l'avant-projet de Stratégie 2013-2015 pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC(2013)4) ; celui-ci débute par une consultation avec l'équipe chargée de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (équipe GMT), soit un groupe de 26 agents travaillant dans diverses structures et instances du Conseil de l'Europe.

Lors de l'élaboration du projet, l'équipe GMT garde à l'esprit l'importance de privilégier les besoins des pouvoirs publics, les ressources disponibles et la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe, notamment sa capacité à mobiliser de nombreux acteurs clés et à compléter utilement l'action d'autres organisations internationales. Pour atteindre cet objectif, la stratégie fait référence au cadre institutionnel mis en place par le Programme transversal en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, qui comprend la Commission et les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et les points de contact nationaux.

En termes de contenu, les propositions formulées s'inspirent des documents adoptés par le Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG) et de la dernière conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables de cette question. La formulation plutôt « vague » répond à la nécessité de préserver la flexibilité d'un document stratégique. Il pourrait s'avérer à la fois difficile et contre-productif d'incorporer davantage de détails à ce stade. Il est toutefois proposé d'accompagner le texte de la stratégie d'une annexe contenant une liste indicative des activités en cours et prévues. Cette liste permettrait d'illustrer la façon dont les divers secteurs du Conseil de l'Europe ont l'intention de traduire dans la pratique les cinq objectifs stratégiques.

Pour ce qui concerne le processus, le Secrétariat a expliqué que le projet de stratégie révisé, une fois les commentaires reçus par les membres de la GEC et approuvés par la présidente de la GEC, sera présenté au CDDH pour approbation et transmission au Comité des Ministres en vue de son adoption avant fin 2013.

L'exposé est suivi d'un débat approfondi et constructif sur le processus, la structure, le contenu du document et le rôle des diverses composantes du cadre institutionnel. Des représentantes de l'Union européenne (Mme l'Ambassadrice Luisella Pavan Woolfe) et de l'OSCE (Mme l'Ambassadrice Miroslava Beham) participent à l'échange de vues ; elles rappellent les stratégies et les priorités de leurs organisations respectives et indiquent comment celles-ci peuvent être associées à la future stratégie du Conseil de l'Europe. Barbara Limanowska, de l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE), rend compte d'un certain nombre de projets de recherche présentant un intérêt pour le Conseil de l'Europe. Des informations sont également fournies pendant la discussion sur les travaux de l'ONU Femmes à cet égard.

A la suite des discussions, la GEC décide :

- de soumettre des observations écrites sur le projet de stratégie au Secrétariat avant le 1<sup>er</sup> mai 2013 ;
- de transmettre le document révisé, incluant les commentaires de la GEC, au CDDH pour examen à sa prochaine réunion ;
- de diffuser à titre informatif le document aux points de contact nationaux ; et
- d'examiner le rôle des points de contact nationaux dans la mise en œuvre de la stratégie lors de leur première réunion annuelle à Amsterdam (5 juillet).

## Égalité d'accès des femmes à la justice

Le Secrétariat présente brièvement les deux documents portant sur l'étude de faisabilité de l'égalité d'accès des femmes à la justice - GEC(2013)1 et GEC(2013)1 abrégé, et évoque les difficultés rencontrées pour mener cette étude, qui découlent principalement de l'ampleur de la tâche. L'une des expertes ayant participé à la préparation de l'étude, Mme Kevät Nousiainen, fournit des informations complémentaires sur le processus et les résultats. Malgré les nombreuses dimensions intéressantes de la question de l'accès des femmes à la justice, elle estime qu'il est plus judicieux de se concentrer sur des questions plus spécifiques liées aux normes en vigueur (par exemple, l'accès à la justice des femmes victimes de violences). L'absence de données étant un obstacle à la compréhension des rapports entre les femmes et le système judiciaire, le Conseil de l'Europe pourrait chercher à promouvoir la collecte de données ventilées par sexe.

Le débat qui suit souligne la nécessité de bien définir la portée de l'étude, qui doit analyser la question de l'accès des femmes à la justice plutôt que le droit substantiel (droit de la famille, droit pénal, droit public, etc.). L'étude est considérée comme un point de départ utile en vue de mener ultérieurement des discussions ou des auditions thématiques plus approfondies qui permettront à plusieurs groupes de femmes et d'autres parties prenantes de partager leurs expériences et leurs préoccupations. Ces événements permettront de mieux comprendre les obstacles persistants (y compris ceux de nature culturelle, économique ou sociale) et de définir des mesures susceptibles de favoriser leur élimination.

Les conclusions peuvent être résumées comme suit :

- Le Secrétariat modifiera à nouveau le résumé pour tenir compte des discussions, notamment des propositions d'organiser une audience en 2013, et une autre en 2014 et, éventuellement une manifestation de plus grande ampleur fin 2014 (en fonction des ressources disponibles) ;
- le Secrétariat élaborera un projet de document de réflexion exposant le ou les thème(s), les objectifs et les résultats escomptés des auditions, pour examen et suites à donner par la GEC. Parmi les thèmes éventuels figurent :
  - les obstacles persistants à l'égalité d'accès des femmes à la justice ;
  - l'accès à la justice des femmes victimes de violences ;
  - les solutions pour combler l'insuffisance des travaux de recherche dans ce domaine et l'absence de données ventilées par sexe ;
- les membres de la GEC sont invités à soumettre au Secrétariat des exemples de bonnes pratiques en rapport avec l'accès des femmes à la justice ;
- la GEC demande au Secrétariat de continuer à échanger des informations et à coopérer avec le Secrétariat du CEDEF en ce qui concerne les travaux en cours dans ce domaine, et de veiller à la bonne coordination des travaux et à la création de synergies ;
- la GEC invite le CDDH à prendre en considération la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes lorsqu'il examinera la formation des professionnels de la justice dans le cadre des priorités pour 2014-2015, et à envisager d'y inclure plus généralement les questions de l'accès des femmes à la justice et de l'égalité des sexes ;

- la GEC souligne l'importance d'assurer une coopération étroite avec le CDDH dans ce domaine, y compris par le biais du rapporteur du CDDH pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- le Secrétariat transmettra le document complet (y compris les quatre chapitres des experts) au CDDH dès que possible ;
- la GEC propose de faire figurer une clause de non-responsabilité sur l'étude de faisabilité, pour indiquer que l'étude, même si elle répond à une demande de la GEC, a été réalisée par quatre experts et ne reflète pas les opinions des membres de la GEC.

### **Conférence des points de contact nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Pays-Bas, 4-5 juillet 2013)**

- Conférence des points de contact nationaux sur l'égalité des femmes et des hommes dans les médias

La présidente présente la rapporteuse générale de la conférence, Mme Katharine Sarikakis.

La nouvelle structure de la Conférence, qui consiste en des « échanges », des « ateliers » et un « forum ouvert », est présentée aux membres de la GEC. Le but est que cette manifestation soit le plus interactive possible, qu'elle accorde suffisamment de temps et d'espace à l'établissement de contacts et qu'elle donne la possibilité aux contacts nationaux et aux autres participants de se familiariser avec le thème traité.

Les membres sont d'avis que cette nouvelle structure permettra de renforcer la participation et de rendre la conférence plus intéressante et plus dynamique. Plusieurs membres proposent d'inviter des professionnels des médias, par exemple des journalistes ou des rédacteurs en chef travaillant pour différents médias, mais aussi des syndicats, des ONG et des représentants des autorités de surveillance.

L'EIGE établit actuellement la version finale d'un rapport sur les femmes dans les médias et lancera le 21 avril une discussion en ligne sur les bonnes pratiques dans le domaine de la participation des femmes aux fonctions de direction dans les médias.

Durant la première partie de la Conférence, les points de contact nationaux sont censés participer aux différentes sessions (échanges, ateliers et forum ouvert), notamment en présentant des exemples et des pratiques spécifiques tirés de leurs propres travaux et de leurs propres expériences et en collaborant avec les experts dans le domaine de l'égalité des sexes dans les médias.

La seconde partie de la Conférence, à savoir le déjeuner de travail et la réunion prévue l'après-midi du 5 juillet, sera entièrement consacrée aux points de contact nationaux. Elle examinera en particulier leurs besoins et leurs attentes ainsi que les mesures concrètes qui peuvent être prises pour encourager leur contribution active à la mise en œuvre du programme pour l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser une interaction harmonieuse avec ses diverses composantes. Les points de contact nationaux seront invités à échanger leurs points de vue sur la future stratégie du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes et à choisir le thème de leur conférence de 2014.

A la suite des discussions, la GEC décide :

- d'approuver le projet de document de réflexion et le projet de programme révisé de la Conférence ;
- de soumettre les noms des intervenants potentiels au Secrétariat avant le 1<sup>er</sup> mai ;
- d'envoyer des courriers d'invitation aux points de contact nationaux, aux membres de la GEC et aux rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- de prier le Secrétariat d'établir des documents pour la réunion des points de contact nationaux ;
- de demander au Secrétariat de prendre contact avec l'EIGE pour la liste des experts et des journalistes.

### **La violence à l'égard des femmes**

Le Secrétariat donne oralement des informations actualisées sur l'état des signatures et des ratifications de la Convention d'Istanbul, ainsi que des informations générales sur les activités passées et futures organisées pour la promouvoir. A ce jour, 26 États membres<sup>1</sup> ont signé la Convention, et l'Albanie, le Portugal et la Turquie l'ont ratifiée. Le membre suisse de la GEC informe les participants que son pays prépare actuellement la signature, étape qui sera franchie d'ici à la prochaine réunion de la GEC en novembre. Plusieurs autres membres de la GEC partagent des informations sur l'avancement de leurs travaux dans ce sens mais aussi sur les obstacles rencontrés, tout en exprimant leur volonté de les résoudre prochainement. Les membres de la GEC sont priés de continuer à encourager leurs autorités à signer et à ratifier la Convention.

---

<sup>1</sup> Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, « ex-République yougoslave de Macédoine », Finlande, France, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède et Ukraine.

Le Secrétariat évoque également le lancement imminent du 4<sup>e</sup> cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2002)5 sur la protection des femmes contre la violence. A la suite d'une décision du CDEG, le questionnaire a été modifié pour être en harmonie avec la terminologie et les notions utilisées dans la Convention d'Istanbul, tout en veillant à ce qu'il reste comparable avec les cycles de suivi précédents. Le questionnaire révisé a été adopté par le CDEG à sa dernière réunion. Une version en ligne du questionnaire sera accessible aux membres de la GEC et aux points de contact nationaux. Les réponses reçues seront analysées par Mme Carol Hagemann-White, qui a également été chargée d'analyser les résultats des cycles précédents. Une version préliminaire du rapport analytique sera fournie aux membres de la GEC afin qu'ils formulent des observations en vue de la prochaine réunion de la GEC.

Les membres de la GEC prennent note des informations et des suites à donner :

- le Secrétariat fournira à chaque membre de la GEC (ou au point de contact national compétent dans les pays où il n'y a pas de membre de la GEC) un nom d'utilisateur et un mot de passe personnels pour accéder au questionnaire en ligne ;
- les réponses au questionnaire doivent être envoyées avant le 14 juin 2013 ;
- un rapport analytique préliminaire sera soumis à la GEC afin qu'elle formule des observations en vue de sa prochaine réunion.

### **Échange de vues avec une délégation marocaine sur la création d'une autorité pour l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination**

Une délégation marocaine tient un échange de vues avec des membres de la GEC sur les possibilités de créer une autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Elle se compose de M. Abdellatif Bouazza (Directeur du développement social responsable de la Direction des affaires relatives aux femmes au sein du ministère marocain de la solidarité, des femmes, de la famille et du développement social) et de deux membres de la Commission scientifique indépendante chargées d'élaborer la loi portant création de cette autorité (Mmes Khadija Elmadmad et Malika Serroukh, professeures de droit). M. Bouazza présente les progrès réalisés par la nouvelle Constitution marocaine (2011) et évoque la dynamique qu'elle a mis en place en faveur de l'égalité des sexes et des droits de la femme. Les autorités marocaines ont fait savoir qu'elles souhaitaient coopérer avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du processus visant à modifier les cadres normatif et institutionnel. Mmes Elmadmad et Serroukh mentionnent leurs responsabilités au sein de la Commission scientifique et sollicitent l'avis des membres de la GEC concernant la nature et la mission éventuelles de la future autorité pour la parité et la lutte contre la discrimination prévue dans la Constitution. La Commission scientifique a lancé un appel public à propositions et a reçu plus de 70 réponses. Elle devrait présenter les résultats de ses travaux aux autorités marocaines à la fin du mois de mai 2013.

- Les membres de la GEC présentent leurs diverses expériences à l'échelle nationale et offrent une vue d'ensemble des différents organes et mécanismes pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils soulignent l'importance de prendre en considération les normes internationales et en particulier les directives du CEDEF, ainsi que celles du Conseil de l'Europe relatives aux mécanismes en faveur de l'égalité des sexes. Les autorités marocaines sont invitées à consulter bilatéralement les membres de la GEC à propos des réformes en cours, si nécessaire.

### **57<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW)**

Quelques membres de la GEC participent à la 57<sup>e</sup> session de la CSW à New-York, ainsi qu'à la manifestation parallèle sur la Convention d'Istanbul organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et la Mission permanente de la République française auprès des Nations Unies. Les membres de la GEC comme le Secrétariat ont donné un avis positif sur ces deux événements. La Convention d'Istanbul gagne de l'importance en tant que texte de référence et instrument juridiquement contraignant de portée générale, applicable universellement en vue de mettre un terme aux violences fondées sur l'appartenance sexuelle. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et le Directeur exécutif adjoint d'ONU Femmes qualifient la Convention d'Istanbul de « règle d'or » et de texte « *primus inter pares* ». Dans le cadre de la campagne du Secrétaire général des Nations Unies intitulée « Tous UNis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » et de la CSW57, plusieurs pays s'engagent à prendre des mesures spéciales pour ratifier et mettre en œuvre la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe.

Les membres de la GEC reçoivent des informations sur deux documents non officiels établis par le Secrétariat à la suite de la 57<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW) : les conclusions concertées et la Convention d'Istanbul, et la Convention d'Istanbul et le cadre du CEDEF : comparaison des mesures de prévention et de lutte contre la violence faite aux femmes. Les deux documents peuvent être utilisés comme une source d'informations dans le processus de promotion de la Convention d'Istanbul, mais aussi pour créer des synergies et encourager la coopération dans le cadre des actions menées par d'autres organisations et structures régionales et internationales.

- Une nouvelle manifestation parallèle est prévue pour promouvoir la Convention d'Istanbul en tant qu'instrument de portée mondiale visant à mettre un terme à la violence fondée sur l'appartenance sexuelle, lors de la prochaine réunion du Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui se tiendra à Genève, Suisse, du 27 au 31 mai 2013.



## Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe

- Echange de vues avec le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) à propos du projet de recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias

Mme Christina Lamprou présente le projet de recommandation qui est actuellement examiné par le CDMSI. Sur la base de six piliers, le projet contient des directives à l'intention des États membres et des médias, ainsi qu'une série de mesures concrètes. Mme Lamprou informe les membres de la GEC que lors de l'examen de la version révisée du projet de recommandation le 25 avril, le CDMSI tiendra compte des observations formulées par la GEC. Au cours de la discussion, les experts soulignent la nécessité de prendre les jeunes en considération dans la recommandation, et invitent le CDMSI à employer des termes plus forts à l'égard des États membres et des médias.

- Les membres de la GEC font savoir qu'ils souhaitent que la recommandation tienne compte des observations de la GEC et soit adoptée par le Comité des Ministres avant la Conférence sur les médias (5-6 juillet).

En décembre 2012, la présidente a tenu un échange de vues à Paris avec la Commission de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'égalité et la non-discrimination. Le compte rendu de cet échange est diffusé aux membres (GEC(2013)3).

Dans le cadre des contacts réguliers et du partage de l'information avec le CDDH, Mme Liri Kopaçi-Di Michele, chef de la Division, a participé à la dernière réunion du Bureau du CDDH qui s'est tenue à Strasbourg en mai.

En ce qui concerne les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes des Comités directeurs du Conseil de l'Europe, la formation sera organisée vers la fin de 2013.

- En 2014, les travaux continus sur l'accès des femmes à la justice permettront de coopérer avec plusieurs instances du Conseil de l'Europe.
- Les activités futures, prévues dans le cadre de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, seront présentées à la prochaine réunion.

## Questions diverses

Le Secrétariat informe les membres de la GEC que le mandat de huit d'entre eux prendra fin le 31 décembre 2013, et explique le déroulement de la prochaine procédure électorale. Le CDDH définira à sa réunion des 25-28 juin les modalités applicables à l'élection des nouveaux membres.

Les membres de la GEC soulignent la nécessité d'informer les points de contact nationaux de la date de l'élection, et soulèvent un certain nombre de questions relatives à la composition de la GEC et à la participation de quelques membres.

Les membres de la GEC :

- prennent note de l'élection prochaine de huit nouveaux membres et de leur mandat ;
- prient le Secrétariat de fournir davantage d'informations lors de la réunion des points de contact nationaux aux Pays-Bas ;
- demandent au Secrétariat d'attirer l'attention du CDDH notamment sur l'absentéisme de quelques membres et sur la représentation géographique déséquilibrée au sein de la GEC.

### **Date et lieu de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra à Strasbourg les 13-15 novembre 2013.

Concernant les dates des réunions prévues en 2014, le Secrétariat soumettra des propositions à cet égard une fois que le calendrier des autres instances du Conseil de l'Europe sera disponible.

## ANNEXE I

8 avril 2013

GEC(2013)OJ 1 prov rev 4

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
(GEC)**

*3<sup>ème</sup> réunion*

9h00 – 18h00, 10-12 avril 2013  
Strasbourg, Agora, Salle de réunion G03

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**MERCREDI 10 AVRIL**

- 9h00 – 9h30**      **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**  
*GEC(2013) OJ 1 prov rev 4*
- 9h30 – 10h15**      **Échange de vues avec le rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR)**  
*GEC(2013)2*
- 10h15-12h30**      **Vers une stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes**
- Présentation du processus et du projet de stratégie  
*GEC(2013)4*
- 14h00 – 18h00**      • Présentation du processus et du projet de stratégie (suite)
- Contributions d'autres organisations internationales régionales

**JEUDI 11 AVRIL**

- 9h00 – 12h30**      **L'accès équitable à la justice pour les femmes**  
Etude de faisabilité – observations et propositions préliminaires  
*GEC(2013)1 et GEC(2013)1 Abrégé*  
*Contribution CdE/GEC lors de la discussion générale de CEDAW sur l'accès à la justice – Genève, 18.2.2013*
- 14h00 – 18h00**      **Conférence des Points de Contact Nationaux (Pays Bas, 4-5 juillet 2013)**
- Échange de vues avec le rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)  
*Projet de recommandation sur l'égalité des sexes et les médias*

- **Projet du cadre conceptuel et programme**

*GEC(2012)10 Rev*

## **VENDREDI 12 AVRIL**

### **9h00 – 12h30 La violence à l'égard des femmes**

- Lancement du 4<sup>ème</sup> questionnaire sur la mise en œuvre de la Recommandation Rec (2002)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection des femmes contre la violence

*Exposé oral*

- Mise à jour des activités concernant la Convention d'Istanbul

*Exposé oral*

### **14h00 – 15h00 Échange de vues avec une délégation Marocaine concernant la création d'une autorité pour l'égalité et la lutte contre toute forme de discrimination**

### **15h00 – 16h30 57e session de la Commission de la condition de la femme (New York, 4 mars 2013)**

*Tableau comparatif – Convention d'Istanbul et CEDAW  
CSW side-event dépliant*

### **16h30 – 16h45 Coopération avec d'autres entités du Conseil de l'Europe**

- Échange de vues entre la Présidente du GEC et la Commission de l'assemblée parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination (Paris, 3 décembre 2012)

*GEC(2013)3*

### **16h45 – 18h00 Questions diverses**

**Date et lieu de la prochaine réunion**

## ANNEXE II

Strasbourg, 12 April/avril 2013

**GENDER EQUALITY COMMISSION /  
COMMISSION POUR L'EGALITE ENTRE LES  
FEMMES ET LES HOMMES  
(GEC)**

**3rd meeting/3<sup>ème</sup> réunion**

**10-12 April/avril 2013**

**Strasbourg**

---

**PARTICIPANTS LIST/LISTE DES PARTICIPANT-E-S**

## **Members / Membres**

### **MEMBERS ELECTED BY CDDH / MEMBRES ÉLU-E-S PAR LE CDDH**

#### **Armenia / Arménie**

Ms Karine SOUDJIAN  
Head of the Human Rights and Humanitarian Issues Division  
[Apologised/Excusée]

#### **Austria / Autriche**

Ms Eva FEHRINGER  
Deputy Director of European and International Social Policy, Equality and Labour Law  
Federal Ministry of Labour, Social Affairs and Consumer Protection

#### **Czech Republic / République tchèque**

Mr Radan ŠAFAŘÍK  
Gender Equality Unit  
Ministry of Labour and Social Affairs

#### **Finland / Finlande**

Ms Päivi YLI-PIETILA  
Ministerial Adviser  
Ministry of Social Affairs and Health

#### **France**

Mme Sophie DEL-CORSO  
Chargée de mission  
Bureau des Affaires européennes et internationales (BEI)  
Ministère des Affaires sociales

#### **Ireland / Irlande**

Ms Pauline MOREAU  
Department of Justice and Equality  
[Apologised/Excusée]

#### **Italy / Italie**

Mr Michele PALMA  
Gender Director of International and Communitarian Affairs Office  
Department for Equal Opportunities

#### **Lithuania / Lituanie**

Ms Vanda JURSENIENE  
Head of the Equality between Women and Men Division  
Ministry of Social Security and Labour

**Netherlands / Pays-Bas**

Ms Carlien SCHEELE  
**Chairperson of the GEC/Présidente de la GEC**  
Director  
Directorate for Gender and LGBT Equality  
Ministry of Education, Culture and Science

**Poland / Pologne**

Ms Monika KSIENIEWICZ  
Deputy Director  
Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment  
The Chancellery of the Prime Minister

**Portugal**

Mme Isabel ROMAO  
Independent gender equality expert

**Russian Federation / Fédération de Russie**

Mr Andrey NIKIFOROV  
Department for Humanitarian Cooperation and Human Rights  
[Apologised/Excusée]

**Slovenia / Slovénie**

Ms Violeta NEUBAUER  
Independent Gender Equality Expert

**Spain / Espagne**

Mr Guillaume MONFORT  
Coordinator, International Relations Department  
State Secretariat for Social Services and Equality  
Ministry of Health, Social Services and Equality

**Switzerland / Suisse**

Mme Sylvie DURRER  
Directrice Doctorat ès lettres  
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG  
Département fédéral de l'intérieur

**Ukraine**

Mr Sergiy KYSLYTSYA  
**Vice Chair of the GEC/Vice-président du GEC**  
Director General  
Directorate General for International Organisations  
Ministry of Foreign Affairs

**OTHER REPRESENTATIVES FROM MEMBER STATES / AUTRE REPRESENTANTS DES ETATS  
MEMBRES**

**Azerbaijan / Azerbaïdjan**

Mr Elgun SAFAROV  
[Apologised/Excusée]

**Germany / Allemagne**

Ms Antje WUNDERLICH  
Division 405 - European and international gender equality policy  
Federal Ministry for Family Affairs,  
Senior Citizens, Women and Youth

**Switzerland / Suisse**

Mme Karine LEMPEN  
Département fédéral de l'intérieur  
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

**Switzerland / Suisse**

Mme Karine LEMPEN  
Juriste  
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes  
Département fédéral de l'intérieur

**Turkey/Turquie**

Ms Göknur AKÇADAĞ,  
Head of the Research-Development and Project Department  
Ministry of Family and Social Policies

Ms Gönül ERÖNEN

Deputy to the Permanent Representative  
Permanent Representation of Turkey to the Council of Europe

\*\*\*\*\*

**Participants/Participant-e-s**

**ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ORGANES ET COMITÉS DU CONSEIL  
DE L'EUROPE**

**Committee of Ministers / Comité des Ministres**



---

**Office of the Commissioner for Human Rights / Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme**

Ms Silvia GRUNDMANN  
Adviser/Conseiller

Ms Camilla SAUGSTRUP  
Trainee / Stagiaire

Ms Ségolène DE PUINEUF  
Trainee / Stagiaire

**Gender Equality Rapporteurs / Le/la rapporteur/se pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

*Meeting on 11 April (afternoon) / réunion du 11 avril (après-midi)*

**Steering Committee on Media and Information Society / Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)**

Ms Christina LAMPROU  
Secretariat: Ms Onur Andreotti

**European Committee on Local and Regional Democracy / Comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR)**

Mr Edwin LEFEBRE  
Secretariat: Ms Siobhan MONTGOMERY

\*\*\*\*\*

**Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe**

\*\*\*\*\*

**OBSERVER STATES/ÉTATS OBSERVATEURS**

**Holy See/Saint Siège**

Ms Catherine VIERLING

Ms Eva STEINMETZ  
Trainee / Stagiaire

**Japan/Japon**

Mme Emiko SAITO  
Chargée de Mission  
Consulat Général du Japon

**Mexico/Mexique**

Mme María Teresa CARPY  
Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

Mme Andrea BARBOSA  
Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

\*\*\*\*\*

**INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES****EUROPEAN UNION/UNION EUROPEENNE**

Mme Luisella PAVAN-WOOLFE  
Ambassadeur  
Chef de la Délégation de l'Union Européenne auprès du Conseil de l'Europe

**European Institute for Gender Equality / Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes**

Ms Barbara LIMANOWSKA  
Senior Gender Mainstreaming Expert

Mr Nicolas SERRANO  
Trainee / Stagiaire

**UN Women/ONU Femmes**

Ms Anne EYRIGNOUX  
Project Manager  
UN Women Central and Southeast Europe

**OSCE**

Ambassador Miroslava BEHAM  
Senior Adviser on Gender Issues  
Office of the Secretary General

Ms Sarah HURTES  
Project Assistant  
Office of the Secretary General

**WAVE**

Ms Rosa LOGAR  
Executive Director  
Domestic Abuse Intervention Program Vienna & WAVE

\*\*\*\*\*

**OTHER EXPERTS/ AUTRE EXPERT(E)S**

Ms Katharine SARIKAKIS  
Department of Communication  
University of Vienna

Ms Kevät Liris Maaria NOUSIAINEN  
Finland

Ms Amina SAYDALI  
Ministry of Education, Culture and Science  
Netherlands

**MAROC / MOROCCO**

M. Abdellatif BOUAZZA  
Directeur de Développement social et chargé de la Direction des affaires de la femme  
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

Mme Khadija ELMADMAD  
Professeur de droit à l'Université Mohammed V de Rabat  
et membre de la commission scientifique

Mme Malika SERROUKH  
Professeur de droit à l'Université Mohammed V de Rabat  
et membre de la commission scientifique

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT/SECRETARIAT****PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Sonia SIRTORI-MILNER  
Head of the Secretariat / Cheffe du Secrétariat  
Committee on Equality and Non-Discrimination / Commission sur l'égalité et la non-  
discrimination

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES  
DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Muriel GRIMMEISSEN

Co-secretary / Co-secrétaire

Current Affairs Committee / Commission des questions d'actualité

Ms Clotilde FACON

Trainee / Stagiaire

**DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES  
DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT (DGI)**

Ms Marja RUOTANEN

Director of Justice and Human Dignity / Directrice de la justice et de la dignité humaine

Ms Elda MORENO

Head of Gender Equality and Human Dignity Department / Cheffe du Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Ms Liri KOPAÇI-DI MICHELE

Head of Gender Equality and Violence against Women Division / Cheffe de la Division Egalité entre les femmes et les hommes et violence à l'égard des femmes

Ms Sonia PARAYRE

Administrator / Administratrice

Mr Edo KORLJAN

Administrator / Administrateur

Ms Johanna NELLES

Head of Violence against Women unit / Chef d'unité violence à l'égard des femmes

Mrs Adrienne INGLEDOW

Principal Assistant / Assistante principale

Ms Paula KROL

Project Advisor/ Conseillère de projets

Ms Raluca Maria POPA

Project Advisor/ Conseillère de projets

Ms Paula HINCHY

Administrative Assistant / Assistante administrative

Ms Valérie GIRET

Administrative Assistant / Assistante administrative

Ms Beatriz CAMPOS MANSILLA  
Trainee / Stagiaire

**Interpreters / Interprètes**

Ms Rebecca BOWEN  
Ms Rémy JAIN